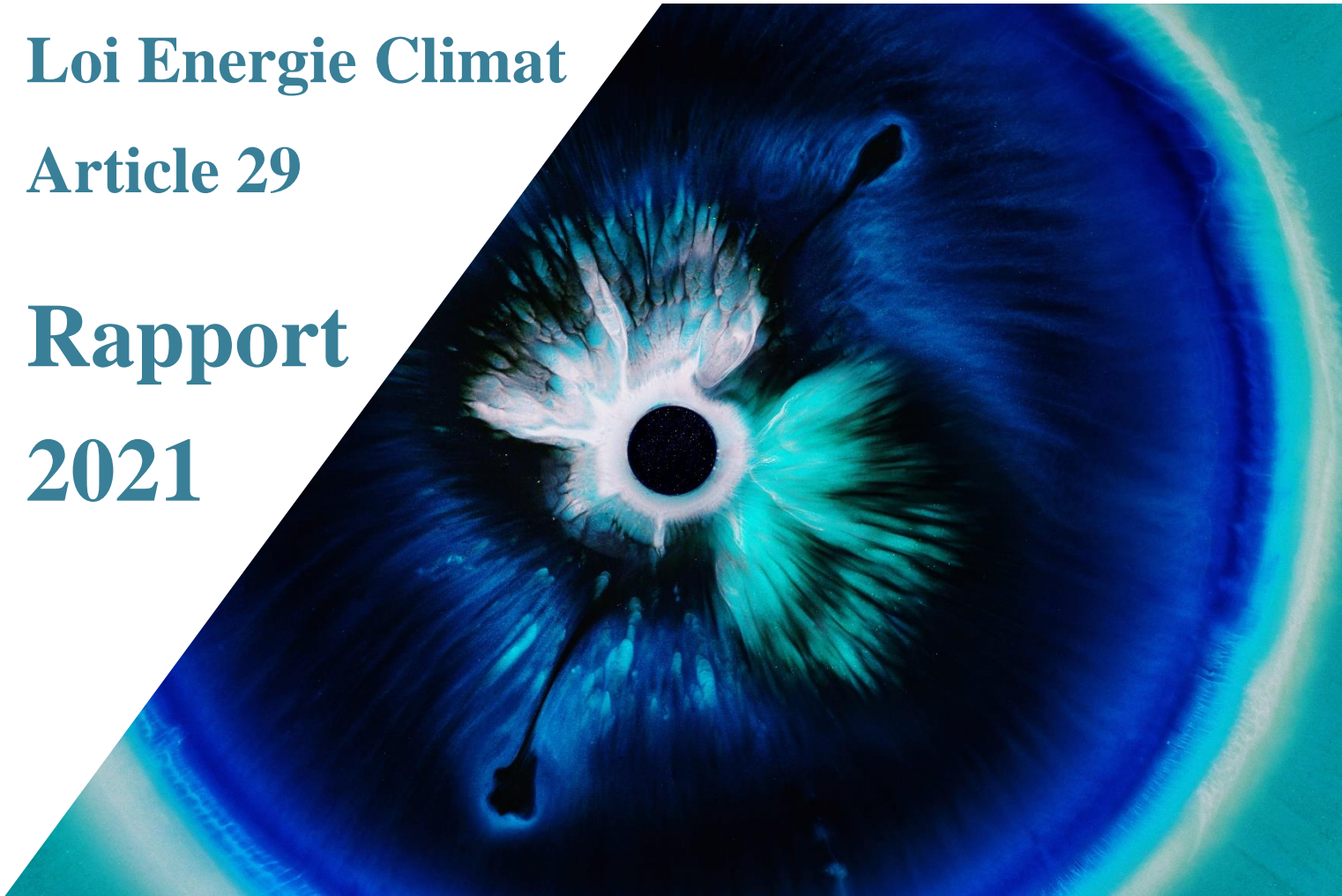


**Loi Energie Climat**

**Article 29**

**Rapport**

**2021**



# Sommaire

<b>1</b> Informations relatives à la démarche générale de l'entité	<b>P.3</b>
<b>2</b> Moyens internes déployés	<b>P.5</b>
<b>3</b> Gouvernance de l'intégration ESG	<b>P.6</b>
<b>4</b> Stratégie d'engagement	<b>P.7</b>
<b>5</b> Taxonomie européenne	<b>P.8</b>
<b>6</b> Stratégie d'alignement à l'Accord de Paris	<b>P.11</b>
<b>7</b> Stratégie d'alignement biodiversité	<b>P.17</b>
<b>8</b> Gestion des risques ESG	<b>P.18</b>
<b>9</b> Plan d'amélioration continue	<b>P.23</b>
<b>10</b> Annexes	<b>P.24</b>

## 1 Informations relatives à la démarche générale de l'entité

KIRAO a une approche non significativement engageante de l'ESG dans la gestion de ses fonds.

Le choix des sociétés dans lesquelles les fonds KIRAO investissent ne découle pas d'une analyse des critères ESG qui prévaudrait sur les analyses financières et stratégiques. En revanche, l'analyse ESG joue un rôle important dans la sélection d'actifs et la constitution des portefeuilles. En effet, l'intégration des éléments ESG dans nos analyses vise à améliorer la qualité de celles-ci et in fine le rendement escompté des investissements. Au même titre que nos analyses stratégiques et financières l'analyse ESG fait l'objet de discussions, notamment en comités d'investissement.

L'exclusion n'est pas au cœur de la politique ESG de KIRAO. Cependant, l'équipe de gestion a décidé d'exclure les sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. KIRAO n'investit pas non plus dans des sociétés impliquées dans les armes controversées dans le respect de la convention d'Ottawa.

Par ailleurs, de manière naturelle, KIRAO n'investit pas dans des secteurs d'activité qui font face à d'importantes mutations dégradant irrémédiablement les perspectives de développement des entreprises qui y opèrent. Il en est ainsi des entreprises impliquées dans l'extraction de charbon, dans la production et la distribution de tabac, ainsi que dans les énergies fossiles non conventionnelles et ce, dès lors que plus de 25% de leur chiffre d'affaires est réalisé dans ces secteurs.

Une intégration poussée des critères extra financiers implique l'élaboration en interne d'une grille d'analyse d'indicateurs clés. KIRAO a établi sa matrice propriétaire, ATLAS. Concernant la Gouvernance, l'analyse est transversale et repose sur plusieurs critères (analyse du management, équilibre des pouvoirs, politique de rémunération, égalité de traitement des actionnaires minoritaires). Cette matrice sert de base pour engager un dialogue actionnarial avec les sociétés, en complément de la politique de vote. S'agissant de cette dernière, KIRAO exerce tous les droits de vote attachés aux titres détenus dans les fonds gérés, à l'exception des votes qui nécessitent des contraintes trop importantes (par exemple, le blocage des titres pendant la période séparant leur enregistrement et le vote selon la réglementation en vigueur dans certaines zones géographiques). Un rapport d'engagement est réalisé chaque année afin de communiquer sur les différentes actions de dialogue qui auront été menées tout au long du processus d'investissement.

L'analyse des critères environnementaux et sociaux est réalisée en fonction de leur « matérialité » au sein des secteurs étudiés. Des indicateurs clés (émissions de gaz à effet de serre, turn-over des effectifs...) sont également retenus pour effectuer cette analyse.<sup>1</sup>

L'analyse ESG, à travers la matrice ATLAS, se déploie dans la Gestion. Elle s'inscrit comme un pilier additionnel du triptyque KIRAO (rupture, solidité, valorisation) qui est à la base de notre processus d'investissement. Elle constitue, au côté des autres critères, un élément de décision d'investissement en qualifiant notamment le risque associé à ce dernier.

Accompagné par des prestataires externes, KIRAO réalise, chaque année, les empreintes carbone des portefeuilles et rapports ESG des fonds. Ces derniers permettent à l'équipe de gestion de compléter

---

<sup>1</sup> Les indicateurs de notre matrice ATLAS sont détaillés dans la section « 8 – Gestion des risques ESG » du présent rapport.

l'analyse réalisée en interne et servent de socle pour parfaire l'étude des controverses et le dialogue avec les émetteurs. Sur la base de ces rapports, KIRAO a l'ambition que les fonds disposent de notes supérieures à l'indicateur moyen de leurs univers d'investissement.

La démarche ESG de KIRAO permet aux fonds Kirao Multicaps, Kirao Multicaps Alpha et Kirao Smallcaps de répondre à l'article 8 de la réglementation SFDR. Les fonds promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales, même si ce n'est pas le caractère primaire des décisions de gestion, et investissent dans des entreprises qui ont de bonnes pratiques en matière de gouvernance. L'ensemble des encours gérés par ces fonds représente environ 788 millions d'euros (68% des encours totaux).

L'approche ESG de KIRAO est non significativement engageante. Conformément à la position-recommandation DOC-2020-03 de l'AMF, la communication sur la prise en compte de critères extra-financiers est considérée comme réduite. Elle se fait à travers le Prospectus ainsi que les DICI et toutes documentations commerciales des fonds, de manière proportionnée et en respectant les mentions concises et équilibrées.

KIRAO est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) et s'engage, à ce titre, à en respecter les principes. Cet engagement prendra la forme d'un rapport de transparence publié sur le site des PRI, chaque année, à partir de 2022. KIRAO a également rejoint, en tant qu'investisseur signataire, le CDP (ex Carbone Disclosure Project) et à ce titre, participe à une campagne d'information ciblant plus de 7000 entreprises afin de leur demander de publier l'impact de leur organisation sur le changement climatique, l'eau, les forêts ou les chaînes d'approvisionnement<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations : <https://www.cdp.net/en>

## 2 Moyens internes déployés

Deux personnes sont principalement en charge du déploiement de l'ESG au sein de KIRAO, soit 1/3 des ETP de la Gestion collective, et 14,3% du total des ETP de la société. Un analyste diplômé du CESGA (Certified ESG Analyst / Effas), est Responsable de la stratégie ESG ainsi que des aspects réglementaires associés. Un analyste ESG a été recruté en mars 2021 Son travail consiste à réaliser l'analyse extra-financière des sociétés en portefeuille ainsi que celles susceptibles d'y entrer et de mener un dialogue continu avec les émetteurs sur les enjeux extra-financiers. Pour cela, il s'appuie sur les rapports des émetteurs (notamment le Document d'Enregistrement Universel), ainsi que sur les questionnaires effectués par le CDP aux entreprises quant au pilier Environnemental. Il pilote également les votes en assemblées générales. Kirao collabore également avec Proxinvest, agence de conseil en vote lors des assemblées générales. Par ailleurs l'ensemble des équipes de Gestion ont suivi des formations en gouvernance d'entreprise et l'ensemble des collaborateurs ont été sensibilisés à ce sujet lors de réunions internes. La démarche d'intégration souhaitée implique des échanges permanents au sein de l'équipe de Gestion et ce notamment afin d'évaluer l'impact financier de certaines problématiques ESG ou mieux évaluer le risque associé à l'investissement.

Afin de compléter le travail réalisé en interne, KIRAO a également souscrit à un fournisseur de données, MSCI ESG. Leur plate-forme permet d'accéder à la recherche ESG ainsi que réaliser les notes ESG et empreinte carbone des portefeuilles. La plate-forme est également riche d'un module de suivi des controverses.

Nous avons également accès à la recherche ESG des brokers avec lesquels nous collaborons (Exane, Kepler Cheuvreux, Oddo...) et participons à des forums ESG organisés par ces derniers.

L'ensemble du budget consacré à l'ESG, hors salaires des équipes, est estimé à 50 k€/an, y compris la formation en gouvernance de Proxinvest qui a été suivie par l'ensemble des collaborateurs de la Gestion collective, soit 1 bp des encours des fonds classés article SFDR 8.

### 3 Gouvernance de l'intégration ESG - Compétence et expérience ESG des instances de gouvernance, intégration dans le règlement interne du Conseil d'administration et dans la politique de rémunération

L'ensemble de l'équipe de Gestion collective a suivi une formation Proxinvest liée à la Gouvernance. Par ailleurs, Fabrice Revol, Président Directeur Général de KIRAO, siège, en tant qu'administrateur, aux conseils d'administration de sociétés cotées et non cotées, et est membre administrateur d'un fonds de dotation dont la principale mission est le développement et le financement de projets d'entrepreneuriat social et d'autonomisation des plus démunis. Ces différentes positions lui ont confié une expérience importante sur le sujet de la Gouvernance.

A ce stade, la politique de rémunération de KIRAO n'intègre pas les risques en matière de durabilité. En revanche, une réflexion est en cours sur la nature des critères à prendre en compte pour intégrer ces risques. Les critères de durabilité définis seront intégrés à la politique de rémunération des collaborateurs en vue de la prochaine campagne de fixation des objectifs annuels. A ce titre, la politique de rémunération décidée par le comité de surveillance sera amendée pour prendre en considération l'intégration de l'ESG.

Compte tenu de la taille de la société, KIRAO estime ne pas être en mesure de se prononcer sur des objectifs d'intégration de critères ESG au sein de ses organes de surveillance.

## 4 Stratégie d'engagement

La politique d'engagement et de vote de KIRAO s'applique aux fonds gérés par KIRAO qui répondent à l'article 8 du règlement SFDR, à savoir Kirao Multicaps, Kirao multicaps Alpha, et Kirao Smallcaps.

Les gérants dialoguent avec les sociétés et les émetteurs sur la mise en œuvre de leur stratégie, leurs résultats, les risques financiers et non financiers, et l'allocation du capital. Les gérants portent une attention particulière aux résolutions portant sur les questions de gouvernance (indépendance et diversité des profils), de rémunération et de droit des actionnaires minoritaires. De ce fait, l'analyse du management et des organes de contrôle, l'éthique des affaires, la politique de rémunération des dirigeants exécutifs ainsi que la préservation des intérêts des actionnaires minoritaires sont des sujets centraux constitutifs de nos analyses. KIRAO AM souhaite engager un dialogue actionnarial avec les sociétés qui posent question sur ces sujets.

La matrice interne de notation nous sert de socle d'engagement actionnarial avec les sociétés pour lesquelles nous avons repéré des manques en matière de gouvernance ou sujets à controverse. L'engagement actionnarial complète notre politique de vote lors des assemblées générales, qui est désormais systématique à l'ensemble des sociétés présentes en portefeuille.

KIRAO exerce également systématiquement les droits de vote attachés aux titres des émetteurs en portefeuille, et ce, quel que soit le % du capital ou des droits de votes détenus. Ce principe s'inscrit dans la démarche d'intégration ESG de KIRAO et l'engagement actionnarial renforcé qui en découle.

Dans le cadre de sa politique de vote, KIRAO collabore avec Proxinvest, agence spécialisée dans le conseil en vote aux assemblées générales. KIRAO prend systématiquement connaissance de l'ensemble des recommandations de Proxinvest en amont d'une assemblée générale. KIRAO prône l'indépendance dans sa politique de vote, les recommandations de Proxinvest peuvent être suivies ou non suivies au moment du vote.

Au cours de l'exercice 2021, le périmètre de vote de KIRAO était constitué de 76 sociétés pour lesquelles KIRAO a exprimé ses droits de vote, soit un ratio de participation de 100%. Sur les 76 assemblées générales analysées au cours de cet exercice (58 en France, 18 en Europe hors France), KIRAO a voté en faveur de 67,4% des résolutions soumises dans sa totalité (995/1480). Les motivations de KIRAO à s'opposer à certaines résolutions ont été les suivantes : - un manque de transparence sur les critères financiers retenus pour la rémunération variable des membres du Conseil d'administration ou des dirigeants/salariés membres du comité exécutif (54%) - des résolutions allant contre la préservation de l'intérêt des actionnaires minoritaires (augmentation de capital sans droits préférentiels de souscription, émissions de bons de souscription réservée...) (31,4%) - des résolutions portant sur l'actionnariat salarié et des dirigeants sociaux (distribution d'actions gratuites) lorsqu'il y a un manque d'éligibilité suffisamment large des bénéficiaires, si le montant représente un % du capital trop élevé ou s'il y a un manque de transparence sur les conditions de performance associées (5,9%) - d'autres sujets qui portent essentiellement sur le manque de transparence des coûts associés dans le cadre de conventions réglementées ainsi que le renouvellement de mandat de commissaire aux comptes pour des durées longues (8,7%).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, consulter la « Politique d'engagement actionnarial et de vote » ainsi que le « Rapport des droits de vote » 2021, publié sur notre site internet : <https://www.kirao.fr>.



## 5 Taxonomie européenne

Cette section sera complétée au moment de l'entrée en vigueur des dispositions applicables de l'article 29 au 1er janvier 2023.

Néanmoins, dans un souci de transparence l'équipe de Gestion communique, ci-dessous, des informations relatives à la taxonomie européenne pour le fonds Kirao Multicaps<sup>1</sup>.

Kirao Multicaps répondant à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 SFDR, des informations relatives à la contribution du fonds sur le respect des objectifs environnementaux du règlement taxonomie européenne sont communiquées.

Le règlement taxonomie de l'Union Européenne est un système de classification qui établit une liste des activités économiques durables sur le plan environnemental au regard de six objectifs environnementaux prédéfinis comme suit :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable de l'eau et des ressources marines
- Economie circulaire
- Prévention de la pollution
- Ecosystème sain

### L'éligibilité et l'alignement de KIRAO Multicaps à la taxonomie européenne

KIRAO communique l'éligibilité et l'alignement du portefeuille Multicaps à la taxonomie européenne, à savoir le % des encours considérés comme durables.

Afin de déterminer ces pourcentages, KIRAO s'appuie sur la méthodologie et les résultats fournis par MSCI ESG. Les données mises à disposition par MSCI ESG, correspondent au pourcentage du chiffre d'affaires éligible et aligné à la taxonomie de chaque société dans laquelle KIRAO est investi. KIRAO détermine ensuite l'éligibilité et l'alignement à la taxonomie du portefeuille Multicaps en pondérant le pourcentage d'éligibilité et d'alignement à la taxonomie des sociétés selon l'allocation de chaque position dans le fonds.

Au 31 décembre 2021, l'encours de KIRAO Multicaps éligible et aligné à la taxonomie est égal à 50,25% et 9,51% respectivement.

KIRAO Multicaps doit se prononcer sur les deux premiers objectifs fixés par le règlement taxonomie, à savoir : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

### L'atténuation au changement climatique

KIRAO, à travers sa matrice ESG propriétaire ATLAS, intègre la problématique de l'atténuation au changement climatique lors de l'étude des indicateurs environnementaux décrits plus loin dans le chapitre 8 – paragraphe II, et qui sont résumés succinctement :

- Objectifs de neutralité Carbone à 2050 et/ou de réduction des émissions à moyen-terme
- Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre (« GES »)
- Evolution de l'intensité carbone

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, consulter le rapport annuel du fonds, publié sur notre site internet : <https://www.kirao.fr>.



- Evolution de la consommation d'énergie
- Part de la consommation d'énergie

L'étude de ces indicateurs dans la durée ainsi que le dialogue actionnarial qui s'en suit permet de comprendre les mesures engagées par les émetteurs pour diminuer l'impact de leur organisation sur le changement climatique.

#### L'adaptation au changement climatique

Le règlement taxonomie de l'Union européenne implique une communication des émetteurs concernant l'impact du changement climatique sur leur organisation et les solutions qu'elles proposent pour adapter leur activité à ce changement.

A ce stade, KIRAO préfère ne pas se prononcer sur ce deuxième objectif. L'équipe de gestion souhaite disposer de données supplémentaires de la part des émetteurs, notamment les CAPEX et OPEX consacrés à l'adoption de modèles économiques aux conséquences du changement climatique.

#### Distinction entre activités transitoires et habilitantes

Les activités durables peuvent être de natures transitoires ou habilitantes.

Les activités transitoires sont celles pour lesquelles il n'existe pas d'alternative bas-carbone économiquement ou technologiquement viable et peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique lorsque ces activités :

- a) présentent des niveaux d'émission de gaz à effet de serre qui correspondent aux meilleures performances du secteur ou de l'industrie ;
- b) n'entravent pas le développement ni le déploiement de solutions de remplacement sobres en carbone ;
- c) n'entraînent pas un verrouillage des actifs à forte intensité de carbone, compte tenu de la durée de vie économique de ces actifs.

Les activités habilitantes permettent à d'autres activités qu'elles-mêmes de contribuer à l'atteinte d'un des six objectifs environnementaux de la taxonomie de l'Union européenne. Les activités « habilitantes » sont les activités qui permettent à d'autres activités qu'elles-mêmes de contribuer à l'atteinte d'un des six objectifs environnementaux, et peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'un des six objectifs environnementaux dès lors que ces activités :

- a) n'entraînent pas un verrouillage dans des actifs qui compromettent des objectifs environnementaux à long terme, compte tenu de la durée de vie économique de ces actifs ;
- b) ont un impact environnemental positif significatif sur la base de considérations relatives au cycle de vie.

Comme indiqué plus haut, l'alignement à la taxonomie européenne du fonds Kirao Multicaps est de 9,51%. Afin de distinguer dans ce ratio les activités habilitantes et transitoires, les équipes de KIRAO se sont appuyées sur deux sources principales : les données mises à disposition par MSCI ESG, ainsi que celles de la « boussole taxonomique » développée par la Commission Européenne. Cette dernière indique, entre autres informations, si une activité donnée est habilitante ou transitoire.

Le code NACE a servi de référence pour réconcilier ces deux sources différentes et, déterminer l'activité correspondante de chaque émetteur contribuant à l'alignement taxonomique de Kirao Multicaps.

D'après ces résultats, le fonds Kirao Multicaps serait aligné à la taxonomie européenne entre activités habilitantes et transitoires selon les ratios suivants :

- 8% des activités concernées sont Transitoires, par exemple : la « fabrication du ciment », ainsi que le « traitement de données, hébergement et activités connexes ».
- 92% des activités concernées sont Habilitantes, par exemple : la « fabrication de technologies bas carbone pour le transport », la « fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments », etc.

## 6 Informations sur la stratégie d’alignement avec les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique par l’Accord de Paris

L’analyse climat des portefeuilles a pour périmètre les fonds répondant à l’Article 8 du règlement SFDR, à savoir Kirao Multicaps, Kirao Multicaps Alpha et Kirao Smallcaps. Au 31 décembre 2021, l’ensemble des encours gérés par ces fonds représentent environ 68% des encours totaux.

Depuis 2021, l’équipe de gestion de KIRAO, s’appuie sur son fournisseur de données, MSCI ESG, pour calculer l’empreinte carbone de ses fonds. A travers la matrice propriétaire ATLAS, l’équipe de Gestion couvre également le niveau des émissions de Gaz à Effet de Serre (« GES ») directes (Scope 1 et 2) et indirectes (Scope 3) des sociétés en portefeuille et de l’univers d’investissement. Pour cela, l’équipe de Gestion s’appuie sur les données fournies par MSCI ESG, les données communiquées par les émetteurs dans les rapports dédiés, ainsi que les données recueillies par le CDP.

Dans ce sens, l’équipe de Gestion privilégie l’analyse de deux indicateurs climatiques, ainsi que l’étude d’une comparaison des fonds par rapport à un panier d’indices respectant la trajectoire requise pour limiter l’augmentation de la température en dessous de 2°C :

- **L’empreinte carbone exprimée en termes absolues**, à savoir les émissions rejetées dans l’atmosphère par une société donnée. Cet indicateur est exprimé en tonnes de CO2 équivalentes (tCO2e). Les émissions de GES sont réparties selon trois périmètres distincts : i) Scope 1 : émissions directes liées à l’activité de la société ; ii) Scope 2 : émissions indirectes résultant de l’utilisation d’énergie par l’entreprise ; iii) Scope 3 : émissions indirectes issues de la chaîne d’approvisionnement, de la distribution, de l’utilisation des produits par les utilisateurs finaux et des déchets générés par la fin de vie de ces produits.  
Afin de calculer l’empreinte carbone d’un fonds donné, l’équipe de Gestion utilise la moyenne pondérée de l’empreinte carbone des entreprises qui le composent.
- **L’intensité carbone**, à savoir le rapport des émissions de CO2 à la production de l’entreprise. Cet indicateur est exprimé en tonnes de CO2 équivalentes par million d’euros de chiffre d’affaires (tCO2e/M\$ de CA). Le calcul de l’intensité carbone d’un fonds, correspond à la moyenne pondérée de l’intensité carbone des entreprises qui le composent.
- **La performance de l’intensité carbone (Scope 1 et 2) des fonds gérés par KIRAO par rapport à un panier de référence de huit Fonds Négociés en Bourse (« ETFs ») reproduisant des indices alignés sur un scénario d’augmentation de la température de 1,5°C et intégrant les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) ainsi que les exigences minimales du « Paris Aligned Benchmark » (« PAB »)**. Ce dernier fait référence à un « benchmark où les actifs sous-jacents sont sélectionnés de manière à ce que les émissions de GES du portefeuille de référence soient alignées sur l’objectif de réchauffement planétaire à long terme de l’Accord de Paris sur le climat et soit également construit conformément aux normes minimales fixées dans les actes délégués ». <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Plus d’information sur la composition du panier de référence d’ « ETFs » en annexe.

A ce jour, KIRAO n'est pas en mesure de se prononcer, sur des objectifs relatifs à l'empreinte carbone ou l'intensité carbone, que ce soit au niveau de l'entité ou le fonds Kirao Multicaps (encours supérieurs à 500M€).

Cependant, KIRAO a l'ambition que l'intensité carbone de ses fonds classés Article 8 soit à minima alignés à l'intensité carbone du panier de référence décrit auparavant.

KIRAO s'engage également, à un horizon de 12/24 mois, à mettre en œuvre une stratégie d'alignement de ses fonds à l'Accord de Paris intégrant de facto des objectifs quantitatifs à 2030.

L'équipe de Gestion privilégie l'analyse des émissions de GES provenant des données Scope 1 et 2, en raison d'un manque de fiabilité des données Scope 3 communiquées par les sociétés. Cependant, dans un souci de transparence, KIRAO communique également l'intensité carbone en intégrant des données Scope 3 estimées selon une méthodologie propre au fournisseur de données, MSCI ESG.<sup>1</sup>

Par ailleurs, en vue d'avoir une meilleure idée de l'alignement des fonds avec les objectifs de long terme des articles 2 et 4 de l'Accord de Paris relatifs à l'atténuation des émissions de GES, l'équipe de Gestion a recours à des indicateurs complémentaires à ceux présentés précédemment :

- **La part des émetteurs en portefeuille engagés ou ayant fait valider leur trajectoire de décarbonation par la Science Based Targets initiative (SBTi).** Cette dernière est un partenariat entre le CDP, le Pacte Mondial des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF). S'adressant aux entreprises, elle se fixe comme objectif de piloter une « action climatique ambitieuse » en leur proposant de faire de leur transition vers une économie bas carbone un avantage compétitif. Pour cela, elle cherche à s'assurer de l'adéquation des objectifs de réduction de GES que se fixent les entreprises avec les données de la science climatique.<sup>2</sup>
- **La part des émetteurs en portefeuille ayant un objectif de réduction des émissions de GES aligné avec les Accord de Paris.** L'équipe de Gestion s'appuie sur MSCI ESG, afin d'identifier l'alignement d'une société à l'objectif de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C, de préférence à 1,5°C, par rapport au niveau préindustriel. L'indicateur utilisé détermine si l'élévation de température implicite d'une société (à horizon 2100 ou au-delà) est estimée à 2°C ou moins, en faisant l'hypothèse que l'ensemble de l'économie conserve le même niveau d'émissions de GES que la société en question. L'élévation de température implicite est basée sur l'estimation des émissions Scope 1, 2 et 3. Cet indicateur est exprimé sous la forme de « Oui » ou « Non ».

Les tableaux ci-dessous présentent la performance des fonds KIRAO, au 31 décembre 2021, pour les indicateurs mentionnés auparavant.

Concernant les deux premiers indicateurs (empreinte carbone et intensité carbone), KIRAO pilote mensuellement la performance des fonds ainsi que celle des indices de référence. Les trois fonds démontrent une meilleure performance que celle de leurs indices. De ce fait, l'équipe de Gestion analyse également la performance des fonds par rapport aux indices retraités des 20% des émetteurs les plus polluants, selon un poids cumulé au sein des indices.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations : <https://www.msci.com>.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations : <https://sciencebasedtargets.org>.

## Principaux indicateurs

### L'empreinte carbone exprimée en termes absolus

Données au 31/12/2021, exprimées en millions de tCO <sub>2</sub> e	Taux de couverture du fonds (Scope 1, 2 et 3 estimé)	Empreinte carbone (Scope 1 et 2) du fonds par rapport à l'indice de référence – en base 100		Empreinte carbone (Scope 1 et 2) du fonds par rapport à l'indice de référence retraité des 20% plus grands émetteurs de GES* – en base 100		Empreinte carbone (Scope 1, 2 et 3 estimé) du fonds par rapport à l'indice de référence – en base 100		Empreinte carbone (Scope 1, 2 et 3 estimé) du fonds par rapport à l'indice de référence retraité des 20% plus grands émetteurs de GES* – en base 100	
		Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
KIRAO MULTICAPS	91,4%	1,01	6,19	1,01	0,44	15,90	53,88	15,90	12,25
KIRAO MULTICAPS ALPHA	91,4%	1,01	6,19	1,01	0,44	15,90	53,88	15,90	12,25
KIRAO SMALLCAPS	71,6%	0,80	0,89**	0,80	N/A***	19,50	1,68**	19,50	N/A***
KIRAO (fonds Art. 8 SFDR)	88,1%	0,98		0,98		16,51		16,51	

Source : MSCI ESG

\* Ce retraitement correspond à un poids cumulé de 20% au sein des indices. Le détail des sociétés concernées est communiqué en Annexes.

\*\* Le taux de couverture de l'indice de référence de Kirao Smallcaps s'élève à 55,3%. De ce fait, le chiffre communiqué est à analyser avec précaution.

\*\*\* En raison du faible taux de couverture de l'indice de référence de Kirao Smallcaps (55,3%), nous ne pouvons pas déduire les 20% des plus grands émetteurs de GES en raison d'un manque de fiabilité.

**Interprétation :** Kirao Multicaps présente une empreinte carbone totale (Scope 1, 2 et 3 estimé) de 15,9 millions de tCO<sub>2</sub>e, alors que celle de son indice de référence est de 53,88 millions de tCO<sub>2</sub>e. Kirao Multicaps émet donc près de 3,4 fois moins de CO<sub>2</sub> que son indice de référence.

Les trois principaux contributeurs négatifs à l'empreinte carbone de Kirao Multicaps sont STELLANTIS, LVMH, et AIR LIQUIDE.

Les trois principaux contributeurs négatifs à l'empreinte carbone de Kirao Smallcaps sont STELLANTIS, VICAT, et PLASTIC OMNIUM.

Le résultat global de KIRAO est déterminé en fonction de l'empreinte carbone de chaque fonds en considérant le prorata des encours de chaque fonds par rapport aux encours totaux (sont pris en compte uniquement les fonds répondant à l'article 8 SFDR)

**Limites de l'indicateur :** Près de 93% des émissions communiquées sont des données estimées par MSI ESG (la totalité des émissions Scope 3). Une partie importante des données est basée sur des estimations dites *top down* et non sur des analyses plus précises, au cas par cas, dites *bottom up*.

L'équipe de Gestion est également consciente du risque existant de double comptage. Cela consiste à comptabiliser les mêmes émissions plus d'une fois. Par exemple, lorsque les émissions Scope 1 d'une société sont également comptabilisées dans les émissions Scope 3 d'une autre entreprise.

### L'intensité carbone

Données au 31/12/2021, exprimées en tCO <sub>2</sub> e/M\$ de CA	Taux de couverture du fonds (Scope 1, 2 et 3 estimé)	Intensité carbone (Scope 1 et 2) du fonds par rapport à l'indice de référence – en base 100		Intensité carbone (Scope 1 et 2) du fonds par rapport à l'indice de référence retraité des 20% plus grands émetteurs de GES* – en base 100		Intensité carbone (Scope 1, 2 et 3 estimé) du fonds par rapport à l'indice de référence – en base 100		Intensité carbone (Scope 1, 2 et 3 estimé) du fonds par rapport à l'indice de référence retraité des 20% plus grands émetteurs de GES – en base 100	
		Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
<b>KIRAO MULTICAPS</b>	91,4%	<b>61,67</b>	140,90	<b>61,67</b>	15,67	<b>540,88</b>	870,99	<b>540,88</b>	418,55
<b>KIRAO MULTICAPS ALPHA</b>	91,4%	<b>61,67</b>	140,90	<b>61,67</b>	15,67	<b>540,88</b>	870,99	<b>540,88</b>	418,55
<b>KIRAO SMALLCAPS</b>	71,6%	<b>156</b>	288,83**	<b>156</b>	N/A***	<b>694,29</b>	758,45**	<b>694,29</b>	N/A***
<b>KIRAO (fonds Art. 8 SFDR)</b>	88,1%	<b>77,73</b>		<b>77,73</b>		<b>567</b>		<b>567</b>	

Source : MSCI ESG

\* Ce retraitement correspond à un poids cumulé de 20% au sein des indices. Le détail des sociétés concernées est communiqué en Annexes.

\*\* Le taux de couverture de l'indice de référence de Kirao Smallcaps s'élève à 55,3%. De ce fait, le chiffre communiqué est à analyser avec précaution.

\*\*\* En raison du faible taux de couverture de l'indice de référence de Kirao Smallcaps (55,3%), nous ne pouvons pas déduire les 20% des plus grands émetteurs de GES en raison d'un manque de fiabilité.

**Interprétation :** Kirao Multicaps présente une intensité carbone totale (Scope 1, 2 et 3 estimés) de 540,88 tCO<sub>2</sub>e/M\$ de CA, alors que celle de son indice de référence est de 870,99 tCO<sub>2</sub>e/M\$ de CA. Kirao Multicaps émet donc près de 1,6 fois moins de CO<sub>2</sub>/M\$ de CA embarqué que son indice de référence.

Les trois principaux contributeurs négatifs à l'intensité carbone (Scope 1, 2 et 3 estimés) de Kirao Multicaps sont STELLANTIS, AIR LIQUIDE, et SIEMENS HEALTHINEERS AG.

Les trois principaux contributeurs négatifs à l'intensité carbone (Scope 1, 2 et 3 estimés) de Kirao Smallcaps sont VICAT, STELLANTIS, et PLASTIC OMNIUM.

Le résultat global de KIRAO est déterminé en considérant le prorata des encours de chaque fonds par rapport aux encours totaux (sont pris en compte uniquement les fonds répondant à l'article 8 SFDR)

**Limites de l'indicateur :** Près de 93% des émissions communiquées sont estimées par notre fournisseur de données (la totalité des émissions Scope 3). Une partie importante des données est basée sur des estimations dites *top down* et non sur des analyses plus précises, au cas par cas, dites *bottom up*.

L'équipe de gestion est également consciente du risque existant de double comptage. Cela consiste à comptabiliser les mêmes émissions plus d'une fois. Par exemple, lorsque les émissions Scope 1 d'une société sont également comptabilisées dans les émissions Scope 3 d'une autre entreprise.

L'intensité carbone (Scope 1 et 2) du fonds par rapport au panier de référence d'ETFs alignés sur un scénario d'augmentation de la température de 1,5°C

Données au 31/12/2021, exprimées en tCO2e/\$M de CA	Taux de couverture du fonds	Intensité carbone (Scope 1 et 2) par rapport à un panier de référence de 8 ETFs équipondérés, théoriquement alignés sur un scénario d'augmentation de la température de 1,5°C*	
		Fonds – en base 100	Indice
<b>KIRAO MULTICAPS</b>	91,4%	<b>61,67</b>	51,05
<b>KIRAO MULTICAPS ALPHA</b>	91,4%	<b>61,67</b>	
<b>KIRAO SMALLCAPS</b>	71,6%	<b>156</b>	
<b>KIRAO (fonds Art.8 SFDR)</b>	88,1%	<b>77,73</b>	

Source : MSCI ESG

\* Le détail des ETFs concernées est communiqué en Annexes.

Les trois principaux contributeurs négatifs à l'intensité carbone (Scope 1 et 2) de Kirao Multicaps sont VICAT, AIR LIQUIDE et AB INBEV.

Les trois principaux contributeurs négatifs à l'intensité carbone (Scope 1 et 2) de Kirao Smallcaps sont VICAT, ELIS et AB STELLANTIS.

L'équipe de Gestion a comme objectif un alignement de l'intensité carbone de ses fonds classés Article 8 au panier de référence respectant l'Accord de Paris.



### Indicateurs complémentaires

La part des émetteurs en portefeuille engagés ou ayant fait valider leur trajectoire de décarbonation par la SBTi

<i>Données au 31/12/2021</i>	Nombre d'émetteurs en portefeuille ayant le statut « Committed »	Nombre d'émetteurs en portefeuille ayant le statut « Target Set »	% des encours du fonds ayant un statut « Committed » ou « Target Set »
<b>KIRAO MULTICAPS</b>	8	22	75%
<b>KIRAO MULTICAPS ALPHA</b>	8	22	75%
<b>KIRAO SMALLCAPS</b>	7	11	45%

Source : MSCI ESG, SBTi

La part des émetteurs en portefeuille ayant un objectif de réduction des émissions de GES aligné avec les Accord de Paris

<i>Données au 31/12/2021</i>	Taux de couverture du fonds	% des émetteurs couverts ayant un objectif aligné avec les Accord de Paris	Nombre d'émetteurs couverts ayant un objectif aligné avec les Accord de Paris
<b>KIRAO MULTICAPS</b>	92,15%	56%	23
<b>KIRAO MULTICAPS ALPHA</b>	92,15%	56%	23
<b>KIRAO SMALLCAPS</b>	71,61%	59%	17

Source : MSCI ESG

## 7 Stratégie d'alignement biodiversité

KIRAO n'est pas en mesure de se prononcer sur la mise en place d'une stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité. Cette abstention est motivée par le manque de maturité des indicateurs ainsi que le manque de fiabilité des données.

L'équipe de Gestion mènera, lors des prochains mois (horizon 12/24 mois), une veille des différents outils et fournisseurs de données sur la biodiversité.

KIRAO n'exclut pas la possibilité de travailler sur le développement de son propre modèle d'analyse des politiques de biodiversité des entreprises.

## 8 Gestion des risques ESG

Conformément à l'article 3 de la réglementation SFDR, KIRAO communique des éléments sur la gestion des risques ESG et de durabilité.

Un risque en matière de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les facteurs de durabilité sont les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

L'équipe de Gestion communique dans les tableaux ci-dessous les principaux risques en matière de durabilité identifiés.

### Principaux risques environnementaux (changement climatique)

Risques	Sous-risques	Probabilité	Horizon	Impact
<b>Risques physiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Risques en matière de pollution,</li> <li>○ Risques liés à la dégradation de la qualité de l'eau,</li> <li>○ Risques liés à la gestion des déchets.</li> </ul>	Moyenne	Moyen terme / Long terme	Fort
<b>Risques de transition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Risques liés aux évolutions réglementaires en matière d'énergie ou de changement climatique : augmentation du prix du carbone, normes thermiques pour le secteur immobilier, etc.</li> <li>○ Risque de réputation,</li> <li>○ Risque de dépréciation d'actifs.</li> </ul>	Forte	Moyen terme	Fort
<b>Risques de responsabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Risques liés à des contentieux potentiels.</li> </ul>	Moyenne	Moyen terme	Modéré / Fort

### Principaux risques sociaux et de mauvaise gouvernance

Risques	Sous-risques	Probabilité	Horizon	Impact
<b>Risques sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Risques liés au climat interne : forte rotation des effectifs, faible ancienneté moyenne et absentéisme significatif (difficultés à attirer et fidéliser les collaborateurs).</li> <li>○ Risqués liés au manque de formation continue et de développement professionnel,</li> <li>○ Risques liés à la cybersécurité et la protection des données personnelles,</li> <li>○ Risques liés à une mauvaise gestion des relations avec les parties prenantes (contentieux, etc.).</li> </ul>	Moyenne	Court terme / Moyen terme	Modéré / Fort
<b>Risques de gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Risques liés à l'instabilité du management : forte rotation des dirigeants,</li> <li>○ Risques liés à l'équilibre des pouvoirs entre le management et les organes de contrôle : non-indépendance des rôles de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, diversité limitée en termes de compétences au sein du Conseil d'Administration, etc.,</li> <li>○ Risques liés à la rémunération des dirigeants : mauvais équilibre entre la part fixe, le bonus annuel et la rémunération en options/actions de performance, ratio d'équité élevé, etc.,</li> <li>○ Risques liés à l'Ethique des affaires : nombre important d'instances judiciaires en cours, amendes payées liées à des controverses, etc.,</li> <li>○ Risques liés au traitement inégalitaire des actionnaires minoritaires : présence de droits de vote double, présence de conventions réglementées, etc.</li> </ul>	Moyenne Forte	Court terme / Moyen terme	Fort

Les risques de durabilité sont appréhendés de quatre façons différentes par l'équipe de Gestion :

I. A travers une politique d'exclusion

En effet, l'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion de KIRAO permet d'exclure de facto des sociétés aux perspectives de croissance ternes du fait de tendances lourdes et négatives que subit leur secteur d'activité. De ce fait, KIRAO exclut les entreprises impliquées dans le secteur du charbon, le secteur d'hydrocarbures non-conventionnels (gaz et pétrole de schiste et sable bitumineux) et du tabac, quel que soit leur positionnement dans la chaîne de valeur. Nous excluons ainsi de notre univers les sociétés réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans ces activités.

KIRAO exclut également de son périmètre d'investissement des sociétés qui ne respectent pas les règles ou conventions internationales, telles que le Pacte Mondial de l'ONU, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. KIRAO n'investit pas non plus dans des sociétés impliquées dans les armes controversées dans le respect de la convention d'Ottawa. KIRAO dispose à ce titre d'une liste d'émetteurs faisant l'objet d'une exclusion qui est tenue à jour régulièrement. Ces titres ne font pas partie de l'univers d'investissement et ne sont pas susceptibles de l'intégrer. Aucun ordre correspondant à cette liste ne peut être réalisé à travers la plate-forme de passage d'ordres.

Le périmètre de gestion auquel s'applique l'exclusion de secteurs concerne l'ensemble des fonds gérés par KIRAO, quel que soit l'article du règlement SFDR (article 6 ou article 8) auquel ils se réfèrent.

II. A travers la matrice propriétaire de KIRAO

L'équipe de KIRAO est convaincue que l'intégration de critères ESG permet d'améliorer la qualité des analyses qu'elle produit et donc le rendement qu'elle escompte de ses investissements, ainsi qu'une meilleure maîtrise et minimisation des risques de durabilité.

C'est pourquoi l'analyse pratiquée chez KIRAO essaie d'appréhender la capacité d'une société à être durablement performante. KIRAO a défini des critères à la fois quantitatifs et qualitatifs pour juger de la qualité ESG des entreprises. Ces critères sont regroupés au sein d'une matrice propriétaire de notation de KIRAO. La Gouvernance joue un rôle central car c'est un sujet transversal qui concerne l'ensemble des entreprises, tous secteurs confondus. Par ailleurs, l'analyse du management et des organes de contrôle nous informent sur la pertinence de la stratégie à long terme des entreprises et permet de mieux caractériser le profil de risque associé. Elle détermine également la notion de culture d'entreprise qui, si elle est partagée par les différents membres et parties prenantes, contribue à un meilleur équilibre social au sein des organisations et de leur environnement. Les questions sociales ou environnementales présentent une « matérialité » plus ou moins grande selon les secteurs d'activités. L'analyse est bâtie autour d'un tronc commun et peut être enrichie de critères plus spécifiques en fonction du secteur étudié. La matrice propriétaire de notation ESG de KIRAO repose sur l'analyse à minima de 22 critères. Ces derniers proviennent des documents d'enregistrement universel des entreprises et peut également s'appuyer sur des fournisseurs de données externes :

➤ Critères liés à la Gouvernance

- Analyse du management
  - Turnover des dirigeants sur les dix dernières années
- Equilibre des pouvoirs entre le management et les organes de contrôle
  - Indépendance des rôles de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général
  - Diversité des profils et compétences au sein du Conseil d'Administration
  - Majorité de membres indépendants au sein du Conseil d'Administration
  - % de femmes au sein du Conseil d'Administration / Comité exécutif
  - Présence de comités spécialisés présidés par des membres indépendants
- La politique de rémunération
  - Part de la rémunération du Dirigeant liée à des objectifs quantifiés à long terme
  - Intégration de critères ESG dans la politique de rémunération du Dirigeant
  - Ratio d'équité
  - Taux d'atteinte des objectifs définis et taux d'attribution des rémunérations variables du Dirigeant
  - Partage de la création de valeur entre salariés et dirigeants (évolution du ratio charges salariales / Dividendes payés)
- L'Éthique des affaires
  - Nombre d'instances judiciaires en cours au 31/12/N-1 au titre de l'éthique des affaires
  - Amendes payées liées à des controverses au cours des cinq derniers exercices
  - Signataire d'un pacte international (Global Compact)
- La Défense du droit des actionnaires minoritaires
  - Mesures anti-OPA, présence de droits de vote double, augmentation de capital sans DPS, etc.

➤ Critères liés à l'Environnement

- Objectifs de neutralité carbone à 2050 et/ou de réduction des émissions à moyen-terme
- Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre (Scope 1, 2 et 3)
- Evolution de l'intensité carbone (Scope 1 et 2)
- Evolution de la consommation d'énergie totale par collaborateur
- Part de la consommation d'énergie provenant des sources renouvelables
- Evolution de la consommation d'eau totale par collaborateur

➤ Critères liés au Social / Sociétal

- Le renouvellement de l'effectif (taux de rotation du personnel et ancienneté moyenne des collaborateurs)
- La formation des collaborateurs (budget de formation et le nombre d'heures de formation par collaborateur)
- Evolution du risque lié à la cybersécurité
- Accidentologie liée au travail
- Risque de controverses avec les parties prenantes

Les différents critères sont pondérés, la Gouvernance représentant à minima 50% de la note globale, le poids du Social et de l'Environnement correspondant au secteur et à la matérialité des enjeux étudiés.

### III. A travers le suivi des controverses

L'équipe d'analyse et de gestion suit de façon quotidienne les controverses ESG des entreprises en portefeuille, à travers la plateforme dédiée de MSCI ESG Research. Un système d'alerte des controverses a été mis en place par l'analyste ESG, en charge du pilotage des controverses et de la remontée d'information à l'ensemble de l'équipe de gestion suite à une nouvelle controverse jugée « très sévère » ou « sévère » par MSCI ESG Research. KIRAO entame un dialogue avec la société concernée afin de mieux appréhender les enjeux et les risques potentiels provenant de ladite controverse.

### IV. A travers l'engagement actionnarial

KIRAO investissant uniquement dans des sociétés cotées, celles-ci sont coutumières du dialogue et de la transparence avec les investisseurs, non seulement au-travers de leur communication périodique réglementée et de la tenue des assemblées générales, mais également à l'occasion d'évènements tels que des réunions d'analystes, ou des salons professionnels dédiés à la rencontre avec les investisseurs.

A travers sa matrice propriétaire décrite auparavant, KIRAO renforce le dialogue actionnarial auprès des émetteurs sur les sujets ESG et les encourage à mieux gérer leurs risques de durabilité.

Ce dialogue permanent complète et renforce l'engagement de KIRAO en matière de politique de vote. Les Gérants votent à 100% des assemblées générales des sociétés en portefeuille.



## 9 Plan d'amélioration continue

- KIRAO s'inscrit dans une démarche permanente d'amélioration de l'intégration ESG au sein de la Gestion et de sa communication auprès des différentes parties prenantes. La société a identifié plusieurs leviers d'amélioration : l'élargissement du périmètre considéré relatif à l'analyse climat des fonds. A ce stade, l'analyse climat a pour périmètre les fonds répondant à l'Article 8 du règlement SFDR, à savoir Kirao Multicaps, Kirao Multicaps Alpha et Kirao Smallcaps. L'équipe de Gestion souhaite intégrer, d'ici 12 à 24 mois, les encours de la Gestion Privée à l'analyse extra-financière dont celle liée au climat.
- A ce stade, la politique de rémunération de KIRAO n'intègre pas les risques en matière de durabilité. En revanche, une réflexion est en cours sur la nature des critères à prendre en compte pour intégrer ces risques. Les critères de durabilité définis seront intégrés à la politique de rémunération des collaborateurs en vue de la prochaine campagne de fixation des objectifs annuels.
- A ce jour, KIRAO n'est pas en mesure de se prononcer, sur des objectifs relatifs à l'empreinte carbone ou l'intensité carbone, que ce soit au niveau de l'entité ou le fonds Kirao Multicaps (encours supérieurs à 500M€).  
KIRAO s'engage également, à un horizon de 12/24 mois, à mettre en œuvre une stratégie d'alignement de ses fonds à l'Accord de Paris intégrant de facto des objectifs quantitatifs à 2030. L'équipe de Gestion visera également, à moyen terme, à intégrer la mesure de la trajectoire de température de ses fonds répondant à l'Article 8 du règlement SFDR.
- KIRAO s'engage à mettre en place une stratégie d'alignement aux objectifs de long terme liés à la biodiversité. L'équipe de Gestion mènera, lors des 12 prochains mois, une veille des différents modules des fournisseurs de données liés à la biodiversité. KIRAO n'exclut pas la possibilité de développer son propre modèle d'analyse des politiques de biodiversité des entreprises.  
L'implémentation d'une stratégie d'alignement avec les objectifs liés à la biodiversité devrait avoir lieu d'ici 18/24 mois.

# 10 Annexes

Liste d'émetteurs exclus de l'indice de référence de KIRAO Multicaps – en fonction de l'empreinte carbone Scope 1 & 2

Société	Code ISIN	Emissions de GES Scope 1&2 (tCO2e)
IMERYS SA	FR0000120859	2 494 000
MICHELIN SCA	FR0000121261	2 793 534
Stellantis N.V.	NL00150001Q9	2 861 513
ACS S.A.	ES0167050915	2 867 046
LANXESS Aktiengesellschaft	DE0005470405	2 908 000
VERALLIA SAS	FR0013447729	2 941 094
Continental Aktiengesellschaft	DE0005439004	2 997 902
EVN AG	AT0000741053	3 030 511
EURONAV NV	BE0003816338	3 082 997
Galp Energia, SGPS, S.A.	PTGALOAM0009	3 100 000
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	IE00B1RR8406	3 111 000
EXOR N.V.	NL0012059018	3 347 048
ARKEMA SA	FR0010313833	3 371 000
Koninklijke Ahold Delhaize N.V.	NL0011794037	3 399 000
Bayer Aktiengesellschaft	DE000BAY0017	3 760 000
Porsche Automobil Holding SE	DE000PAH0038	3 805 620
AB INBEV NV	BE0974293251	3 909 300
IREN S.P.A.	IT0003027817	3 981 382
ERAMET SA	FR0000131757	3 990 000
SEMAPA	PTSEM0AM0004	4 919 592
Deutsche Telekom AG	DE0005557508	5 050 684
UPM-Kymmene Oyj	FI0009005987	5 380 000

<b>SBM Offshore N.V.</b>	NL0000360618	5 664 844
<b>Covestro AG</b>	DE0006062144	5 730 000
<b>SARAS S.P.A.</b>	IT0000433307	5 942 065
<b>A2A S.P.A.</b>	IT0001233417	5 962 841
<b>Deutsche Post AG</b>	DE0005552004	6 770 000
<b>Volkswagen Aktiengesellschaft</b>	DE0007664039	7 140 000
<b>Evonik Industries AG</b>	DE000EVNK013	7 396 000
<b>E.ON SE</b>	DE000ENAG999	8 050 000
<b>Salzgitter Aktiengesellschaft</b>	DE0006202005	8 094 000
<b>Cementir Holding N.V.</b>	NL0013995087	8 497 415
<b>OCI N.V.</b>	NL0010558797	9 760 000
<b>EDP - Energias de Portugal, S.A.</b>	PTEDPOAM0009	9 905 000
<b>SOLVAY SA</b>	BE0003470755	10 290 000
<b>COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA</b>	FR0000125007	10 400 000
<b>Endesa, Sociedad Anonima</b>	ES0130670112	10 755 494
<b>OMV Aktiengesellschaft</b>	AT0000743059	11 000 000
<b>Deutsche Lufthansa Aktiengesellschaft</b>	DE0008232125	11 644 939
<b>voestalpine AG</b>	AT0000937503	13 250 058
<b>AIR FRANCE - KLM SA</b>	FR0000031122	14 055 300
<b>Iberdrola, S.A.</b>	ES0144580Y14	14 885 263
<b>Naturgy Energy Group, S.A.</b>	ES0116870314	15 455 482
<b>VICAT SA</b>	FR0000031775	16 557 000
<b>BASF SE</b>	DE000BASF111	20 888 000
<b>BUZZI UNICEM SPA</b>	IT0001347308	21 321 714
<b>Repsol S.A.</b>	ES0173516115	22 400 000
<b>thyssenkrupp AG</b>	DE0007500001	22 700 000
<b>AIR LIQUIDE</b>	FR0000120073	27 471 000

<b>ELECTRICITE DE FRANCE SA</b>	FR0010242511	28 011 770
<b>VEOLIA ENVIRONNEMENT SA</b>	FR0000124141	30 000 000
<b>CRH PUBLIC LIMITED COMPANY</b>	IE0001827041	35 000 000
<b>ENI S.P.A.</b>	IT0003132476	38 490 000
<b>TotalEnergies SE</b>	FR0000120271	39 000 000
<b>ENGIE SA</b>	FR0010208488	40 919 641
<b>Uniper SE</b>	DE000UNSE018	43 314 202
<b>Fortum Oyj</b>	FI0009007132	49 432 000
<b>ENEL - SPA</b>	IT0003128367	50 245 685
<b>RWE Aktiengesellschaft</b>	DE0007037129	73 000 000
<b>HeidelbergCement AG</b>	DE0006047004	75 740 000
<b>ArcelorMittal SA</b>	LU1598757687	150 800 000

Source : MSCI ESG. Les entreprises citées dans ce document sont mentionnées à titre d'illustration. Leurs notations extra financières et leur empreinte carbone peuvent varier dans le temps.

Liste d'émetteurs exclus de l'indice de référence de KIRAO Multicaps – en fonction de l'empreinte carbone Scope 1, 2 & 3

Société	Code ISIN	Emissions de GES Scope 1&2 (tCO2e)
Neste Oyj	FI0009013296	34 231 335
VALEO SE	FR0013176526	34 395 493
CREDIT AGRICOLE SA	FR0000045072	35 901 789
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	FR0000124141	37 776 557
BNP PARIBAS SA	FR0000131104	39 199 770
CNH Industrial N.V.	NL0010545661	41 547 964
DANONE SA	FR0000120644	43 231 367
Iberdrola, S.A.	ES0144580Y14	43 802 198
FAURECIA SE	FR0000121147	44 113 839
CRH PUBLIC LIMITED COMPANY	IE0001827041	54 049 061
ELECTRICITE DE FRANCE SA	FR0010242511	54 117 896
thyssenkrupp AG	DE0007500001	56 417 622
Siemens Aktiengesellschaft	DE0007236101	58 503 006
AIR LIQUIDE	FR0000120073	65 415 772
Naturgy Energy Group, S.A.	ES0116870314	68 901 813
Fortum Oyj	FI0009007132	72 326 152
ENEL - SPA	IT0003128367	76 708 107
E.ON SE	DE000ENAG999	81 605 240
OMV Aktiengesellschaft	AT0000743059	84 606 106
RWE Aktiengesellschaft	DE0007037129	85 102 244
Continental Aktiengesellschaft	DE0005439004	85 329 902
HeidelbergCement AG	DE0006047004	97 560 169
RENAULT SA	FR0000131906	99 834 904

<b>SAIPEM S.P.A.</b>	IT0005252140	101 546 989
<b>Bayerische Motoren Werke Aktiengesellschaft</b>	DE0005190003	102 476 629
<b>Daimler Truck Holding AG</b>	DE000DTROCK8	103 833 900
<b>BASF SE</b>	DE000BASF111	111 139 554
<b>Repsol S.A.</b>	ES0173516115	129 366 079
<b>Uniper SE</b>	DE000UNSE018	164 999 298
<b>Stellantis N.V.</b>	NL00150001Q9	190 269 959
<b>Siemens Energy AG</b>	DE000ENER6Y0	191 479 321
<b>ArcelorMittal SA</b>	LU1598757687	218 416 108
<b>ENGIE SA</b>	FR0010208488	233 865 878
<b>ENI S.P.A.</b>	IT0003132476	291 431 092
<b>TotalEnergies SE</b>	FR0000120271	515 584 446
<b>Porsche Automobil Holding SE</b>	DE000PAH0038	529 551 982
<b>Volkswagen Aktiengesellschaft</b>	DE0007664039	532 824 995
<b>Mercedes-Benz Group AG</b>	DE0007100000	560 475 792

Source : MSCI ESG. Les entreprises citées dans ce document sont mentionnées à titre d'illustration. Leurs notations extra financières et leur empreinte carbone peuvent varier dans le temps.

Liste d'émetteurs exclus de l'indice de référence de KIRAO Multicaps – en fonction de l'intensité carbone  
 Scope 1 & 2

Société	Code ISIN	Emissions de GES Scope 1&2 (tCO2e)
MERCK Kommanditgesellschaft auf Aktien	DE0006599905	94
Citycon Oyj	FI4000369947	94
HOCHTIEF Aktiengesellschaft	DE0006070006	95
Talenom Oyj	FI4000153580	98
Aurubis AG	DE0006766504	99
E.ON SE	DE000ENAG999	108
COMPAGNIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SCA	FR0000121261	112
Ferrovial, S.A.	ES0118900010	112
CIE AUTOMOTIVE SOCIEDAD ANONIMA	ES0105630315	118
RAI WAY S.P.A.	IT0005054967	122
STMicroelectronics N.V.	NL0000226223	124
Koninklijke DSM N.V.	NL0000009827	125
SAIPEM S.P.A.	IT0005252140	126
ELIS SA	FR0012435121	128
PIRELLI & C. S.P.A.	IT0005278236	129
HERA S.P.A.	IT0001250932	133
Sacyr, S.A.	ES0182870214	133
VOLTALIA SA	FR0011995588	139
PVA TePla AG	DE0007461006	139
Dalata Hotel Group Public Limited Company	IE00BJMZDW83	141
Corbion N.V.	NL0010583399	143
Suedzucker AG	DE0007297004	144
MERSEN SA	FR0000039620	144



<b>Sto SE &amp; Co. KGaA</b>	DE0007274136	148
<b>IMMOBILIARE GRANDE DISTRIBUZIONE SOCIETA DI INVESTIMENTO IMMOBILIARE QUOTATA S.P.A.</b>	IT0005322612	149
<b>Huhtamaki Oyj</b>	FI0009000459	170
<b>EURAZEO SE</b>	FR0000121121	176
<b>Siltronic AG</b>	DE000WAF3001	178
<b>VERBIO Vereinigte BioEnergie AG</b>	DE000A0JL9W6	181
<b>Vonovia SE</b>	DE000A1ML7J1	183
<b>X-FAB SILICON FOUNDRIES EUROPESE VENNOOTSCHAP</b>	BE0974310428	184
<b>KWS SAAT SE &amp; Co. KGaA</b>	DE0007074007	184
<b>SOITEC SA</b>	FR0013227113	192
<b>CHARGEURS SA</b>	FR0000130692	192
<b>Neste Oyj</b>	FI0009013296	193
<b>AEDIFICA NV</b>	BE0003851681	193
<b>ACEA S.P.A.</b>	IT0001207098	196
<b>ALTRI, S.G.P.S., S.A.</b>	PTALTOAE0002	199
<b>BREMBO S.P.A.</b>	IT0005252728	203
<b>DANIELI &amp; C. OFFICINE MECCANICHE S.P.A.</b>	IT0000076486	207
<b>APERAM SA</b>	LU0569974404	208
<b>Enagas, S.A.</b>	ES0130960018	208
<b>Technip Energies N.V.</b>	NL0014559478	210
<b>INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE S.P.A.</b>	IT0005090300	210
<b>Galp Energia, SGPS, S.A.</b>	PTGALOAM0009	219
<b>COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA</b>	FR0000125007	223
<b>VALLOUREC SA</b>	FR0013506730	224
<b>Cellnex Telecom S.A.</b>	ES0105066007	228

<b>FUCHS PETROLUB SE</b>	DE000A3E5D64	237
<b>Stora Enso Oyj</b>	FI0009005961	241
<b>SOL S.P.A.</b>	IT0001206769	245
<b>GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA</b>	FR0011726835	245
<b>Red Electrica Corporacion, S.A.</b>	ES0173093024	258
<b>Melia Hotels International S.A.</b>	ES0176252718	264
<b>Metsa Board Oyj</b>	FI0009000665	266
<b>VERBUND AG</b>	AT0000746409	268
<b>Outokumpu Oyj</b>	FI0009002422	273
<b>TotalEnergies SE</b>	FR0000120271	277
<b>SGL Carbon SE</b>	DE0007235301	283
<b>BASF SE</b>	DE000BASF111	289
<b>Kemira Oyj</b>	FI0009004824	298
<b>SMURFIT KAPPA GROUP PUBLIC LIMITED COMPANY</b>	IE00B1RR8406	298
<b>LEG Immobilien SE</b>	DE000LEG1110	299
<b>Koninklijke Vopak N.V.</b>	NL0009432491	305
<b>Koninklijke Boskalis Westminster N.V.</b>	NL0000852580	315
<b>Gerresheimer AG</b>	DE000A0LD6E6	330
<b>TENARIS S.A.</b>	LU0156801721	330
<b>ELECTRICITE DE FRANCE SA</b>	FR0010242511	332
<b>Bekaert NV</b>	BE0974258874	335
<b>ELIA GROUP SA</b>	BE0003822393	343
<b>AT &amp; S Austria Technologie &amp; Systemtechnik Aktiengesellschaft</b>	AT0000969985	348
<b>ARKEMA SA</b>	FR0010313833	349
<b>Semperit Aktiengesellschaft Holding</b>	AT0000785555	358
<b>Iberdrola, S.A.</b>	ES0144580Y14	367

<b>SNAM S.P.A.</b>	IT0003153415	387
<b>LANXESS Aktiengesellschaft</b>	DE0005470405	389
<b>Covestro AG</b>	DE0006062144	437
<b>TESSENDERLO GROUP</b>	BE0003555639	474
<b>Acerinox, S.A.</b>	ES0132105018	485
<b>Evonik Industries AG</b>	DE000EVNK013	496
<b>Viscofan, S.A.</b>	ES0184262212	505
<b>UPM-Kymmene Oyj</b>	FI0009005987	512
<b>Endesa, Sociedad Anonima</b>	ES0130670112	516
<b>IMERYS SA</b>	FR0000120859	537
<b>OMV Aktiengesellschaft</b>	AT0000743059	543
<b>thyssenkrupp AG</b>	DE0007500001	546
<b>Repsol S.A.</b>	ES0173516115	550
<b>Ence Energia y Celulosa, S.A.</b>	ES0130625512	554
<b>TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE SOCIETA PER AZIONI</b>	IT0003242622	555
<b>ENGIE SA</b>	FR0010208488	600
<b>ACCOR SA</b>	FR0000120404	641
<b>Wienerberger AG</b>	AT0000831706	646
<b>EDP - Energias de Portugal, S.A.</b>	PTEDPOAM0009	650
<b>ENEL - SPA</b>	IT0003128367	656
<b>Lenzing Aktiengesellschaft</b>	AT0000644505	691
<b>Uniper SE</b>	DE000UNSE018	692
<b>Deutsche Lufthansa Aktiengesellschaft</b>	DE0008232125	700
<b>A2A S.P.A.</b>	IT0001233417	710
<b>ENI S.P.A.</b>	IT0003132476	715
<b>ZIGNAGO VETRO S.P.A.</b>	IT0004171440	815

<b>Fortum Oyj</b>	FI0009007132	821
<b>Naturgy Energy Group, S.A.</b>	ES0116870314	823
<b>SOLVAY SA</b>	BE0003470755	866
<b>K+S Aktiengesellschaft</b>	DE000KSAG888	874
<b>Befesa S.A.</b>	LU1704650164	879
<b>SARAS S.P.A.</b>	IT0000433307	909
<b>ERAMET SA</b>	FR0000131757	918
<b>IREN S.P.A.</b>	IT0003027817	920
<b>Salzgitter Aktiengesellschaft</b>	DE0006202005	933
<b>VEOLIA ENVIRONNEMENT SA</b>	FR0000124141	943
<b>VERALLIA SAS</b>	FR0013447729	948
<b>ERG S.P.A.</b>	IT0001157020	975
<b>voestalpine AG</b>	AT0000937503	1 002
<b>AIR FRANCE - KLM SA</b>	FR0000031122	1 036
<b>AIR LIQUIDE</b>	FR0000120073	1 096
<b>Finnair Oyj</b>	FI0009003230	1 141
<b>EVN AG</b>	AT0000741053	1 226
<b>CRH PUBLIC LIMITED COMPANY</b>	IE0001827041	1 269
<b>SBM Offshore N.V.</b>	NL0000360618	1 620
<b>SEMAPA S.A.</b>	PTSEM0AM0004	2 153
<b>EURONAV NV</b>	BE0003816338	2 440
<b>OCI N.V.</b>	NL0010558797	2 809
<b>ArcelorMittal SA</b>	LU1598757687	2 831
<b>ALBIOMA SA</b>	FR0000060402	3 088
<b>HeidelbergCement AG</b>	DE0006047004	3 516
<b>RWE Aktiengesellschaft</b>	DE0007037129	4 359
<b>VICAT SA</b>	FR0000031775	4 824

<b>BUZZI UNICEM SPA</b>	IT0001347308	5 408
<b>Cementir Holding N.V.</b>	NL0013995087	5 670

*Source : MSCI ESG. Les entreprises citées dans ce document sont mentionnées à titre d'illustration. Leurs notations extra financières et leur empreinte carbone peuvent varier dans le temps.*

Liste d'émetteurs exclus de l'indice de référence de KIRAO Multicaps – en fonction de l'intensité  
carbone Scope 1, 2 & 3

Société	Code ISIN	Emissions de GES Scope 1&2 (tCO <sub>2</sub> e)
ACCOR SA	FR0000120404	992
IMERYS SA	FR0000120859	1 040
AKWEL SA	FR0000053027	2 582
ASML Holding N.V.	NL0010273215	1 150
INDUS Holding Aktiengesellschaft	DE0006200108	1 150
Mcphy Energy SA	FR0011742329	1 155
UPM-Kymmene Oyj	FI0009005987	1 155
Bekaert NV	BE0974258874	1 157
Siemens Healthineers AG	DE000SHL1006	1 158
ASM International N.V.	NL0000334118	1 159
GEA Group Aktiengesellschaft	DE0006602006	1 163
Metso Outotec Oyj	FI0009014575	1 174
Carel Industries SpA	IT0005331019	1 176
BE Semiconductor Industries N.V.	NL0012866412	1 178
Heidelberger Druckmaschinen Aktiengesellschaft	DE0007314007	1 181
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	FR0000124141	1 187
Ence Energia y Celulosa, S.A.	ES0130625512	1 200
Fortum Oyj	FI0009007132	1 201
Aurubis AG	DE0006766504	1 208
Wacker Neuson SE	DE000WACK012	1 230
Acerinox, S.A.	ES0132105018	1 236
Revenio Group Oyj	FI0009010912	1 239

<b>SCHOELLER-BLECKMANN OILFIELD EQUIPMENT Aktiengesellschaft</b>	AT0000946652	1 255
<b>DEUTZ Aktiengesellschaft</b>	DE0006305006	1 257
<b>LISI S.A.</b>	FR0000050353	1 264
<b>Endesa, Sociedad Anonima</b>	ES0130670112	1 287
<b>EDP - Energias de Portugal, S.A.</b>	PTEDPOAM0009	1 294
<b>Deutsche Lufthansa Aktiengesellschaft</b>	DE0008232125	1 337
<b>thyssenkrupp AG</b>	DE0007500001	1 357
<b>ION BEAM APPLICATIONS SA</b>	BE0003766806	1 358
<b>TESSENDERLO GROUP</b>	BE0003555639	1 374
<b>Finnair Oyj</b>	FI0009003230	1 396
<b>VALLOUREC SA</b>	FR0013506730	1 415
<b>Technip Energies N.V.</b>	NL0014559478	1 450
<b>Knorr-Bremse Aktiengesellschaft</b>	DE000KBX1006	1 451
<b>IREN S.P.A.</b>	IT0003027817	1 461
<b>ERG S.P.A.</b>	IT0001157020	1 467
<b>Stora Enso Oyj</b>	FI0009005961	1 469
<b>Wienerberger AG</b>	AT0000831706	1 474
<b>ZIGNAGO VETRO S.P.A.</b>	IT0004171440	1 477
<b>DANONE SA</b>	FR0000120644	1 496
<b>BASF SE</b>	DE000BASF111	1 536
<b>Salzgitter Aktiengesellschaft</b>	DE0006202005	1 552
<b>SOL S.P.A.</b>	IT0001206769	1 594
<b>CNH Industrial N.V.</b>	NL0010545661	1 596
<b>Commerzbank Aktiengesellschaft</b>	DE000CBK1001	1 608
<b>VERALLIA SAS</b>	FR0013447729	1 621
<b>Covestro AG</b>	DE0006062144	1 639

<b>DANIELI &amp; C. OFFICINE MECCANICHE S.P.A.</b>	IT0000076486	1 656
<b>ARKEMA SA</b>	FR0010313833	1 658
<b>KION GROUP AG</b>	DE000KGX8881	1 669
<b>PALFINGER AG</b>	AT0000758305	1 672
<b>Corbion N.V.</b>	NL0010583399	1 695
<b>GLANBIA PUBLIC LIMITED COMPANY</b>	IE0000669501	1 695
<b>AIR FRANCE - KLM SA</b>	FR0000031122	1 706
<b>VALEO SE</b>	FR0013176526	1 710
<b>LANXESS Aktiengesellschaft</b>	DE0005470405	1 749
<b>CIR S.p.A. - Compagnie Industriali Riunite</b>	IT0000070786	1 782
<b>EVN AG</b>	AT0000741053	1 785
<b>Stellantis N.V.</b>	NL00150001Q9	1 787
<b>Jungheinrich AG</b>	DE0006219934	1 821
<b>Continental Aktiengesellschaft</b>	DE0005439004	1 849
<b>voestalpine AG</b>	AT0000937503	1 854
<b>Kemira Oyj</b>	FI0009004824	1 856
<b>RENAULT SA</b>	FR0000131906	1 877
<b>Schaeffler AG</b>	DE000SHA0159	1 893
<b>Evonik Industries AG</b>	DE000EVNK013	1 910
<b>Galp Energia, SGPS, S.A.</b>	PTGALOAM0009	1 924
<b>HERA S.P.A.</b>	IT0001250932	1 925
<b>Porsche Automobil Holding SE</b>	DE000PAH0038	1 942
<b>Volkswagen Aktiengesellschaft</b>	DE0007664039	1 954
<b>CRH PUBLIC LIMITED COMPANY</b>	IE0001827041	1 959
<b>MANITOU BF SA</b>	FR0000038606	1 995
<b>A2A S.P.A.</b>	IT0001233417	2 009
<b>Viscofan, S.A.</b>	ES0184262212	2 011



<b>Vitesco Technologies Group</b>	DE000VTSC017	2 063
<b>COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE</b>	FR0000124570	2 107
<b>ErlingKlinger AG</b>	DE0007856023	2 220
<b>JOST Werke AG</b>	DE000JST4000	2 258
<b>SOLVAY SA</b>	BE0003470755	2 296
<b>Gestamp Automocion, S.A.</b>	ES0105223004	2 300
<b>SBM Offshore N.V.</b>	NL0000360618	2 328
<b>TRIGANO SA</b>	FR0005691656	2 368
<b>Neste Oyj</b>	FI0009013296	2 383
<b>FAURECIA SE</b>	FR0000121147	2 460
<b>K+S Aktiengesellschaft</b>	DE000KSAG888	2 540
<b>PIAGGIO &amp; C. S.P.A.</b>	IT0003073266	2 578
<b>AIR LIQUIDE</b>	FR0000120073	2 610
<b>Lenzing Aktiengesellschaft</b>	AT0000644505	2 633
<b>Uniper SE</b>	DE000UNSE018	2 636
<b>CIE AUTOMOTIVE SOCIEDAD ANONIMA</b>	ES0105630315	2 672
<b>BREMBO S.P.A.</b>	IT0005252728	2 753
<b>SEMAPA S.A.</b>	PTSEM0AM0004	2 851
<b>Mercedes-Benz Group AG</b>	DE0007100000	2 969
<b>RUBIS SCA</b>	FR0013269123	3 076
<b>Repsol S.A.</b>	ES0173516115	3 177
<b>EURONAV NV</b>	BE0003816338	3 177
<b>Koninklijke Vopak N.V.</b>	NL0009432491	3 254
<b>ENGIE SA</b>	FR0010208488	3 428
<b>ALBIOMA SA</b>	FR0000060402	3 652
<b>TotalEnergies SE</b>	FR0000120271	3 665
<b>Naturgy Energy Group, S.A.</b>	ES0116870314	3 670

<b>SARAS S.P.A.</b>	IT0000433307	3 915
<b>ArcelorMittal SA</b>	LU1598757687	4 100
<b>OMV Aktiengesellschaft</b>	AT0000743059	4 178
<b>ASCOPIAVE S.P.A.</b>	IT0004093263	4 321
<b>ITALGAS S.P.A.</b>	IT0005211237	4 327
<b>Enagas, S.A.</b>	ES0130960018	4 449
<b>HeidelbergCement AG</b>	DE0006047004	4 529
<b>SNAM S.P.A.</b>	IT0003153415	4 698
<b>RWE Aktiengesellschaft</b>	DE0007037129	5 081
<b>ENI S.P.A.</b>	IT0003132476	5 415
<b>Koninklijke Boskalis Westminster N.V.</b>	NL0000852580	5 750
<b>VICAT SA</b>	FR0000031775	5 823
<b>OCI N.V.</b>	NL0010558797	5 881
<b>Siemens Energy AG</b>	DE000ENER6Y0	5 947
<b>BUZZI UNICEM SPA</b>	IT0001347308	6 354
<b>Cementir Holding N.V.</b>	NL0013995087	6 756
<b>ERAMET SA</b>	FR0000131757	7 293
<b>SAIPEM S.P.A.</b>	IT0005252140	11 217

Source : MSCI ESG. Les entreprises citées dans ce document sont mentionnées à titre d'illustration. Leurs notations extra financières et leur empreinte carbone peuvent varier dans le temps.

Panier de référence - huit ETFs reproduisant des indices alignés sur un scénario d'augmentation de la température de 1,5°C

ETF	Code ISIN	Taux de couverture MSCI ESG	Intensité carbone Scope 1&2 (tCO2e/M\$ de CA)
SPDR MSCI ACWI CPA ETF	US78463X1946	99,63%	<b>44,73</b>
SPDR MSCI USA CPA ETF	US78468R4737	99,78%	<b>51,07</b>
Lyxor Net Zero 2050 S&P Eurozone Climate PAB (DR) UCITS ETF	LU2195226068	98,30%	<b>40,31</b>
Amundi MSCI Europe CPA PAB ETF DR	LU2182388319	98,94%	<b>64,86</b>
Lyxor Net Zero 2050 S&P 500 Climate PAB (DR) UCITS ETF	LU2198883410	99,86%	<b>39,99</b>
Lyxor Net Zero 2050 S&P Europe Climate PAB (DR) UCITS ETF	LU2198884491	98,76%	<b>58,94</b>
UBS ETF (IE) MSCI EMU CPA UCITS ETF	IE00BN4Q0L55	99,98%	<b>67,63</b>
HSBC MSCI Japan CPA UCITS ET	IE000UU299V4	98,30%	<b>40,83</b>

Source : MSCI ESG.

## Disclaimer

Ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Il ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

Les OPC ne bénéficient d'aucune garantie ni protection, il se peut que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué. Le prospectus complet peut être obtenu sur simple demande.

Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.